



Ville d'Esch-sur-Alzette

Exercice 2020

Article budgétaire : 2/170/707110/99002 titre n°10

## Relevé et Rôle Supplétif

de l'impôt foncier pour les exercices 2018 & 2019

au montant de EUR ---- - 806,40 €-----  
(en toutes lettres) moins huit cent six virgule quarante euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2020

Le chef de service,

---

Le présent rôle des exercices 2018 & 2019 a été arrêté à la somme de moins huit cent six virgule quarante euros  
par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du .....

Le collège des bourgmestre et échevins,

---

No .....

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de moins huit cent six virgule quarante euros

Esch-sur-Alzette, le .....

Le conseil communal,

Le président,

Le secrétaire,

---

No .....

Vu et .....